



La Nuit du Droit, le 4 octobre

le 21 septembre 2018 - AP REDACTION - Droit - Actualité du droit



Le Tribunal de commerce de Paris et Paris Place de Droit s'associent pour célébrer la deuxième édition de la Nuit du Droit.

Initiative lancée l'année dernière par Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, la Nuit du Droit est désormais partagée et mise en œuvre par de nombreux acteurs.

A cette occasion, le Tribunal de commerce de Paris et l'association Paris Place de Droit proposent de mettre en évidence l'attractivité de Paris en tant que place de droit, s'associant pour ce faire à de nombreux partenaires : **l'AFJE**, le Cercle Montesquieu, Paris Place d'arbitrage, le barreau de Paris, ICC France, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, l'Association des juristes franco-britanniques et le Greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Comme le rappelle Jean Messinesi, président du Tribunal de Commerce de Paris, « Le droit est au cœur de la vie économique. Le fonctionnement de la justice commerciale n'est pas forcément connu de tous, or elle présente de nombreux avantages, notamment sur le plan international. C'est une des raisons pour lesquelles, nous avons souhaité participer à la Nuit du Droit qui est une parfaite occasion d'exposer les bénéfices de Paris en tant que place de droit. »

Cette manifestation s'adresse aux professionnels du droit, aux entrepreneurs et à toute personne intéressée par le droit commercial dans un contexte économique et juridique international post-Brexit avec cinq tables rondes :

l'offre de Paris en matière de litiges commerciaux internationaux ;

ce que les entreprises en difficulté attendent du tribunal et ce que le tribunal peut leur offrir ;

imprévision et hardship, (évolutions récentes) ;

l'avenir du droit français sur les marchés bancaires et financiers l'exemple ISDA ;

le droit de la preuve et le secret des affaires.

Pour la première fois, sera également proposé un Moot Court, simulation d'audition contradictoire des témoins et experts devant la nouvelle Chambre internationale du Tribunal de commerce de Paris.

« Alors que le Royaume-Uni s'apprête à quitter l'Union européenne, cette nouvelle chambre garantit aux parties une exécution facilitée des décisions de justice sur l'ensemble de l'espace européen. Nous sommes ravis de pouvoir présenter concrètement son fonctionnement, lors de la Nuit du Droit, » souligne Frank Gentin, président de Paris Place de Droit.

Fort du soutien financier de FTI Consulting, le Tribunal de commerce de Paris et Paris Place de Droit enrichissent encore le programme de la Nuit du Droit avec une sélection de Legaltechs, témoignant du dynamisme du marché du droit en France, qui présenteront tout au long de la soirée leurs services développés pour les professionnels du droit.

La Nuit du Droit

Jeudi 4 octobre, de 20h à 0h30

Tribunal de commerce de Paris 1 quai de la Corse, 75004 Paris

Plus d'informations sur www.lanuitdudroit.fr